



Politique de recrutement pour les  
Jeux de la francophonie canadienne - Équipe Nouveau-Brunswick  
En vigueur pour l'édition de Victoria 2020



**1. Langue officielle**

- 1.1 La langue officielle de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) est le français.
- 1.2 Les activités de la FJFNB se déroulent en français.

**2. Membres**

- 2.1 Pour participer aux activités de la FJFNB, il faut être membre en règle de la fédération ; c'est-à-dire être inscrit à l'une des 22 écoles secondaires francophones de la province.
- 2.2 Pour participer aux Jeux de la francophonie canadienne Victoria 2020 en tant que jeune participant, il faut être âgé entre 14 et 18 ans ET être né entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2006.
- 2.3 Pour participer aux Jeux de la francophonie Victoria 2020 en tant qu'accompagnateurs-entraîneurs, adjoints ou chefs de mission, il faut être âgés de 19 ans ou plus au 11 juillet 2020.
- 2.4 Chaque participant devra remplir le formulaire d'inscription, la documentation supplémentaire exigée, prendre conscience de la trousse d'inscription et payer les frais d'inscription de 300\$ (taxes incluses).

**3. Représentation équitable**

- 3.1 Toutes les régions du Nouveau-Brunswick doivent être représentées dans la délégation du Nouveau-Brunswick qui se rendra aux Jeux de la francophonie canadienne Victoria 2020.
- 3.2 La délégation doit contenir, de façon juste et équitable, des participants de sexes masculins et féminins.



#### **4. Modalités des disciplines**

4.1. Chaque discipline est assujettie au devis technique des Jeux de la francophonie canadienne Victoria 2020.

##### **4.2 Volet musique**

Les participants du volet musique sont choisis parmi les finalistes d'Accros de la chanson lors de la demi-finale de l'année des Jeux.

##### **4.3 Volet improvisation**

Les participants du volet d'improvisation sont choisis lors du tournoi de qualifications d'Improvisation NB, regroupant les différentes équipes de la province à l'hiver 2020.

##### **4.4 Volet Art oratoire**

Les participants du volet Art oratoire sont choisis lors du tournoi de Débat provincial du Nouveau-Brunswick.